

GILHAC ET BRUZAC

Bulletin
municipal
semestriel
decembre
2014



Église de Bruzac



Edito

Vous trouverez dans ce 2^{ème} bulletin 2014 de nombreuses informations sur la vie de notre commune, et en particulier sur les multiples chantiers, aboutis ou toujours en cours, visant à conforter nos réseaux d'alimentation en eau ou électricité, ou améliorer notre voirie et nos bâtiments communaux.

La mise en service du réservoir du Combeau sur le réseau d'eau potable restera probablement l'évènement marquant de cette année, tant cette réalisation était indispensable et demandée depuis de nombreuses années, mais régulièrement reportée parce que représentant un coût trop lourd pour le seul budget municipal.

En mon nom et en celui de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année, de profiter dans la tranquillité de ces temps de convivialité et de retrouvailles en famille ou entre amis.

Je vous invite aussi à nous retrouver pour un moment de rencontre et d'échange pour les vœux de la nouvelle année qui auront lieu le vendredi 9 janvier à 19 h à la salle de Girbaud.

Gilbert BOUVIER, maire.

Sommaire

Le mot du Maire	1
Conseil municipal	2
Travaux	de 3 à 7
Tépos	8
La vie des associations	9
Infos municipales ..	de 10 à 12

Délibérations des conseils municipaux

10 juin 2014

- *Création d'une régie d'avance pour faciliter la gestion des menues dépenses,
- *Décision de travaux au bâtiment de La Cure et sur la voirie,
- *Actions de communication : parution d'un bulletin municipal semestriel, création du site internet, pose de deux panneaux d'affichage à Bruzac et Rotisson,
- *Participation des élus aux syndicats intercommunaux et aux commissions de la Communauté de Communes,
- *Organisation d'une manifestation conviviale à l'occasion du départ en retraite de Mmes Marmey et Ory,
- *Maintien du circuit de ramassage scolaire pour les élèves fréquentant l'école primaire de St Laurent du Pape et le collège de La Voulte.

22 août 2014

- *Participation financière au Fonds Unique Logement (FUL),
- *Transfert de propriété de la citerne de DFCI n°131, située au lieu-dit Serre de Lise en bordure de la RD 21, du département à la commune,
- *Retrait des communes de Charmes sur Rhône et Saint Georges Les Bains du SMEOV suite à leur intégration à la communauté de Communes de Rhône Crussol qui n'est pas dans le périmètre géographique de ce syndicat,
- *Travaux de voirie et à la salle de Girbaud (éclairage de secours),
- *Autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un remplacement congé maternité.

24 octobre 2014

- *Décision modificative du budget principal 2014 (DM BP 2014-01)
- *Décision modificative du budget Logements Sociaux 2014 (DM BLS 2014-01),
- *Approbation du retrait de la commune de Chalencou du SIVOM des services de Vernoux, cette commune n'étant plus utilisatrice des services offerts par ce syndicat,
- *Délibération instituant la taxe d'aménagement, applicable au 1^{er} janvier 2015 à un taux uniforme de 1% ,
- *Tableau de classement des voies communales, pour actualisation,
- *Affectation des résultats Budget Principal - Exercice 2013,
- *Transfert de la compétence "Distribution publique d'électricité, d'énergies et de gaz" à la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, qui était détenue par le SIVOM des services de Vernoux,
- *Adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux au Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (A.D.N) et modification statutaire en vue d'étendre les compétences statutaires de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux à une compétence supplémentaire en matière de communication électronique. Ceci dans le cadre du projet de construction du réseau de fibre optique devant apporter l'internet à très haut débit.

28 novembre 2014

- *Adhésion au SIVU SAIGC (Syndicat d'Aide de proximité à l'Informatique de Gestion Communale et aux secrétariats), qui peut assurer de la formation et du soutien à l'utilisation des outils de gestion en mairie,
- *Harmonisation et centralisation de l'achat de chèques Cadeaux pour les salariés des collectivités du périmètre de la Communauté de Communes à l'occasion des fêtes de fin d'année,
- *Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor Public,
- *Avis du conseil municipal sur la construction d'un Parc éolien de Planeze sur la commune de Saint Georges les Bains (Ardèche), donné favorable,
- *Prise de la compétence « voirie » par la Communauté de Communes du Pays de Vernoux au 1^{er} janvier 2011, autorisation de signature des procès-verbaux de transfert pour régularisation de la situation à la demande du trésorier public.

TRAVAUX

Travaux sur le réseau d'eau potable

Réservoir du Combeau

Mis en exploitation le 1^{er} août 2014, ce réservoir de 100 m³ doit amener une nette amélioration de la continuité de l'approvisionnement en eau potable sur la commune et les quartiers des communes voisines qu'il dessert. Au moment où j'écris cet article, la pose de la clôture autour des installations est en cours, les démarches de délimitation par le géomètre et d'acquisition de la parcelle portant les installations se déroulent normalement.

Nous attendons le retour du printemps pour inaugurer cette réalisation, attendue et préparée depuis longtemps, instant convivial auquel vous serez naturellement tous conviés.



Dégâts d'intempéries.

Les pluies diluviennes de l'automne ont provoqué aussi des dégâts sur le réseau d'eau potable :

Au Moulin de Perrot, la canalisation a été rompue dans sa traversée du lit du Turzon, une réparation a été effectuée par le fermier (Veolia) mais des travaux de protection de la conduite devront être menés quand le niveau de l'eau le permettra, donc probablement pas avant le début de l'été.

Entre Chastan et le col de Merand, le ruissellement a creusé une tranchée de plus d'un mètre de profond, mettant à nu une conduite de 60 mm sur une dizaine de mètres. Repéré fortuitement à l'occasion d'une battue au sanglier et signalé immédiatement, les travaux de comblement ont été engagés en urgence par la mairie en accord avec le SIVOM de Vernoux et le fermier (Veolia) et réalisés 48 h après par l'entreprise Bouvet Patrick, évitant ainsi une coupure de l'alimentation en eau des quartiers sud de la commune.

La signalisation à la mairie ou aux élus ou aux services concernés d'anomalies constatées par vous tous sur nos réseaux (eau, électricité, téléphone ...) est primordiale pour intervenir avant la panne, quand c'est possible.



TRAVAUX

Travaux de voirie.

Niveleuse : les travaux menés ce printemps ont été complétés par le passage de la niveleuse et du rouleau compacteur sur les chemins de Pierregourde, du Grand Roustain, de Goutaillé, de Beauchastel, de La Fièrre et de La Grange de la Blache. Ils ont été réalisés par l'entreprise Eiffage, antenne locale du Cheylard.

Des travaux de création ou reprise de fossés et de traversées de routes ont été menés :

Par l'entreprise Bertrand T P sur les chemins des Rouretords et de La Grange,

Par l'entreprise Soubeyran sur les chemins du Combeau et de Viron.



L'équipe Tremplin Environnement est intervenue une semaine fin octobre pour nettoyer les fossés et entrées de buses sur les chemins du Cros de Beliou, de Monistrol, de Bruzac, des Michaux et d'Aubinas.

L'entreprise Bois est intervenue pour remettre en état les fossés des chemins de Bruzac et de Michaux. C'est cette même entreprise qui avait réalisé le débroussaillage des abords des chemins début juillet.



Patrick Bouvet est intervenu sur des entrées de buses bouchées ou réparations de nids de poules sur des chemins de terre.

Les fortes pluies de début novembre ont provoqué un éboulement qui a bloqué le chemin du Combeau et que l'entreprise Soubeyran, présente sur le secteur, a pu dégager en urgence, rétablissant la circulation moins de quatre heures après son interruption.

Les travaux de réparation des dégâts provoqués par les intempéries d'octobre 2013 sur le chemin du Cros de Beliou vont enfin pouvoir être réalisés, la confirmation du subventionnement partiel par l'état et le conseil général nous est parvenue en octobre (2014). Ils seront réalisés dans le cadre du marché de travaux passés par la communauté de communes avec l'entreprise Eiffage, antenne locale du Cheylard.

T R A V A U X

Travaux sur les réseaux électriques EDF

Divers travaux de sécurisation des lignes de distribution électriques ont été ou sont en train d'être menés sur la commune. Ces travaux, entièrement financés par le SDE 07 (syndicat départemental d'énergies d'Ardèche), consistent à remplacer les lignes en fils nus par les lignes en câbles torsadés, améliorant la sécurité et devant réduire le nombre de coupures de courant.

Deux lignes sur le quartier de Bruzac (Lapau et Maisonneuve) ont été réalisées au 1^{er} semestre, celle de Deschaud en octobre, celle de Charbonnier en novembre et décembre.

Deux lignes concernant les quartiers du Petit Garay et de Blanchard devraient être réalisées dans les mois qui viennent, les démarches d'études et administratives étant terminées et les bons de commandes en préparation, voire lancés quand le bulletin paraîtra.

Sauf erreur de notre part (et de celle du SDE 07) après ce chantier il ne devrait plus subsister sur la commune de ligne de distribution électrique en fils nus, ce qui devrait amener une moindre sensibilité du réseau aux intempéries et donc moins de coupures de courant.

Travaux sur les bâtiments communaux.

La Cure à Bruzac.

Les travaux de sécurisation des murs du bâtiment annexe à la maison dite de La Cure, écroulés partiellement et faisant courir des risques aux personnes et véhicules empruntant la voie communale de Bruzac, ont été réalisés en septembre. Ces travaux d'un montant de 9430.74 euros donneront lieu à une subvention qui devrait se monter à 4000 euros. la demande a été déposée dès la fin des travaux mais il est probable que le versement n'intervienne qu'en 2015.



Travaux sur les bâtiments communaux.

(Suite)

Bâtiments d'Aubinas .

Des travaux ont du être menés en urgence suite à un colmatage de la fosse septique desservant les trois logements sociaux de ce bâtiment.

Après une première intervention d'une entreprise de vidange il s'est avéré que le tassement du talus du chemin accédant à la cave du bâtiment avait provoqué l'arrachement du tuyau d'amenée des eaux usées. Une intervention en urgence de l'entreprise Bouvet Patrick a permis de dégager la fosse et de procéder à la réparation du tuyau avant de faire ré-intervenir l'entreprise de vidange pour vérifier le fonctionnement de la fosse et la remettre en service.

Des travaux complémentaires seront à mener pour consolider le talus et protéger la fosse.



Salle communale de Girbaud.

Un dysfonctionnement de l'éclairage de secours ayant été constaté à l'occasion d'une visite des services de sécurité, les travaux de remise en conformité ont été commandés à l'entreprise Sevenier de Vernoux, ils devraient être réalisés avant la fin décembre 2014.

Bâtiment de la mairie.

L'éclairage extérieur doit être refait, une demande de subvention est faite auprès du SDE 07 (Syndicat Départemental des Energies) pour installer des points lumineux plus économiques, les travaux seront réalisées après qu'une réponse ait été donnée à notre demande.



Recensement des ouvrages et de la voirie.

Travail de Francis Chevalier avec l'aide de Gilbert Bouvier et de Gérard Glorieux

Vu l'étendue de notre commune, un travail de recensement des chemins ruraux, voies communales et des ouvrages (buses, aqueducs, pontets et autres ...) a été mené pendant plusieurs mois. Ceci permet d'avoir une vue d'ensemble de l'état de notre voirie, dans le but d'améliorer et de mieux gérer l'entretien des chemins.

Le travail de recensement a consisté à relever un certain nombre d'informations sur le terrain et ensuite de les enregistrer au format informatique, type base de données.

Pour les chemins :

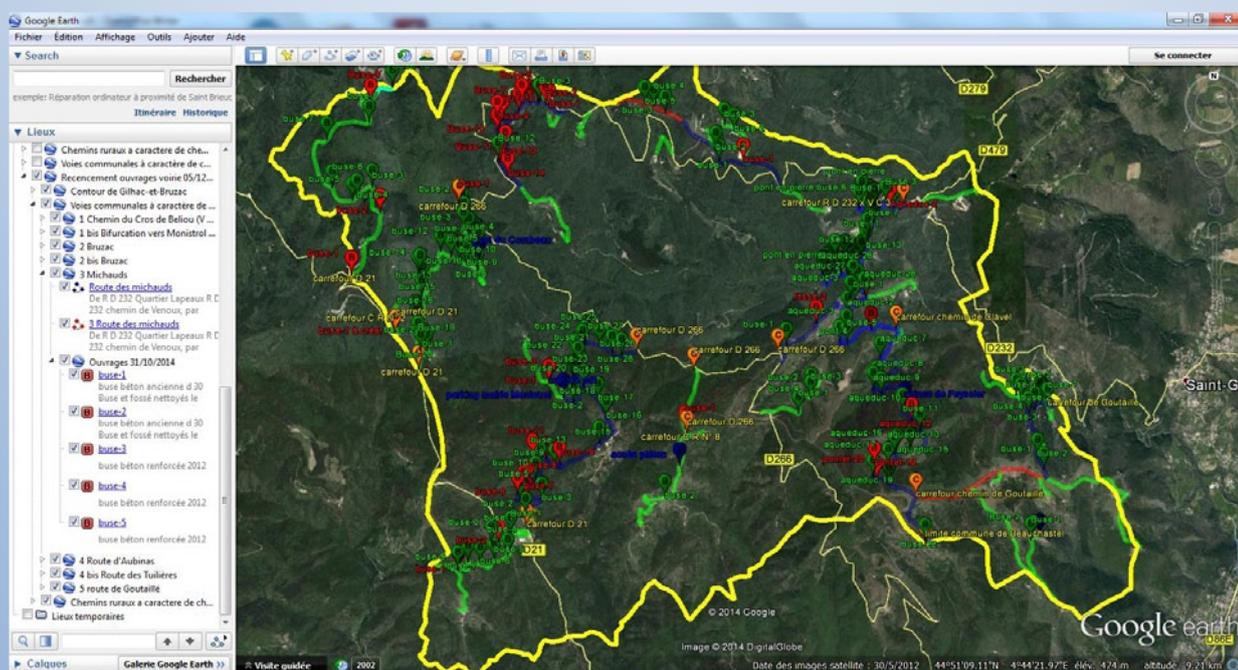
Le type « communal ou rural », sa longueur, le type de revêtement, son état et sa géo localisation.

Pour les ouvrages :

Le type « buse, aqueduc et pontet », ses caractéristiques, son état, sa date d'installation, quand elle est connue, et sa géo localisation.

La géo localisation (coordonnées GPS) nous a permis de visualiser sur un ordinateur, la cartographie de notre voirie à l'aide d'un langage destiné à la gestion de l'affichage de données géo spatiales et de logiciel type Google Earth, Google Maps, Géo portail et autres.

Exemple de visualisation avec Google Earth :



En jaune : contour de la commune.

En vert : les chemins ruraux.

En bleu : les voies communales revêtues.

En rouge : les voies communales non revêtues.

_ Les balises vertes : ouvrages fonctionnels.

_ Les balises rouges : ouvrages abîmés ou non fonctionnels.

_ Les balises oranges : les carrefours.

_ Les balises bleues : divers.

PROJET TEPOS

Des nouvelles du projet « Territoire à énergie positive »

12 projets sont enclenchés depuis 1 an : ils concernent des actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. A l'état de réflexion ou de mise en œuvre, ils concernent tous les citoyens du territoire et tous les acteurs économiques.

Rénover les bâtiments communaux et intercommunaux, lancer des opérations de rénovation des logements privés, rénover l'éclairage public, se déplacer autrement, sont les projets phares pour économiser l'énergie.

Des opérations de sensibilisation sont également organisées pour différents publics : la permanence mensuelle de l'espace info énergie Polénergie et du CAUE pour répondre à vos questions de factures d'énergie, de travaux d'isolation, de chauffage. Le défi Familles à Énergie Positive est relancé cet automne, il est encore temps de vous inscrire pour faire au moins 8% d'économie pendant la période de chauffage cet hiver. L'opération « De maison en maison » qui aura lieu en avril 2015, des citoyens ouvrent leur maison pour faire visiter les installations exemplaires qu'ils ont réalisées (chauffage, isolation) ; des projets avec les écoles pour découvrir les énergies renouvelables (projet en cours avec le collège Pierre Delarbre).

Un plan d'action concernant le développement des énergies renouvelables est également en construction. Lancement d'un plan solaire thermique avec les gros consommateurs d'eau chaude sanitaire, plan solaire photovoltaïque avec certaines installations dont le financement sera ouvert à l'épargne citoyenne, plan éolien au stade d'étude d'opportunité, organisation du développement de la filière bois énergie et bois construction, avec une attention particulière sur la gestion durable de la forêt, la qualité du bois énergie et l'efficacité des équipements de chauffage au bois.

L'animation de ces projets est portée par la commission énergie-climat et son comité technique, ouvert aux citoyens.

Des dates à retenir :

- Prochain comité technique de la commission énergie-climat mercredi 14 Janvier et 11 Février 2015 à 20h, salle sous la crèche à Chateauneuf de Vernoux. Vous y êtes cordialement invités.
- Les permanences de Polénergie et du CAUE à Vernoux: toujours chaque deuxième mardi du mois Attention pensez à prendre rendez-vous 04 75 87 35 34 ou 04 75 64 36 04
-
- Opération « **De maison en maison** », samedi 11 avril 2015 de 9h à 17h00 pour les visites, puis film débat sur la transition énergétique (lieu à préciser).

Pour tous renseignements, prenez contact avec le service énergie :

Claude Fillod, 04 75 61 35 18 ou 07 85 08 90 68, energie@ccpaysdevernoux.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS

« Réaction en chaîne humaine »

Depuis février 2013 une nouvelle association à Gilhac et Bruzac

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé. » - Margaret Mead (1901 - 1978) – Anthropologue

"Un jour, il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes."
Pierre Rabih

Qui est la « Réaction en chaîne humaine » pour l'arrêt du nucléaire ?

La « Réaction en chaîne humaine » est une association loi 1901 indépendante de tout pouvoir économique, politique et religieux.

Nous sommes des citoyens de la vallée du Rhône (la zone la plus nucléarisée du monde avec 14 réacteurs), d'Alsace, de Paris et du Vaucluse. Bouleversés par la catastrophe infinie de Fukushima, nous avons commencé d'organiser de petites chaînes humaines pour préparer la grande chaîne humaine du 11 mars 2012 entre Lyon et Avignon qui a rassemblé 60 000 personnes. La prochaine chaîne le 14 mars 2015 14h entre Tricastin-Marcoule et Cadarache sur 144 km

Plus des infos : www.chainehumaine.fr et sur facebook : « réaction en chaîne humaine »

LA VIE DES ASSOCIATIONS



La référence du service à la personne depuis 60 ans !



L'ADMR GILHAC et BRUZAC, proche de vous au quotidien

L'assemblée générale extraordinaire de l'ADMR de Gilhac et Bruzac s'est tenue dans la salle du conseil municipal de la mairie le mercredi 19 novembre 2014 à 17h, afin de voter la fusion de notre association avec l'association ADMR Vallée de Rhône, sise à Guilhaud Granges.

Il s'agit de la première étape des fusions prévues dans le projet de regroupement des associations ADMR, à la demande de la fédération, dans le but de professionnaliser l'administration des associations et d'améliorer notre offre qualitative en mettant en place un centre administratif disponible 5 jours sur sept toute la journée.

Les cinq bénévoles de l'association participent activement au projet de regroupement des associations ADMR d'Alboussière, de Charmes sur Rhône, de Gilhac et Bruzac, de Guilhaud Granges et de Vernoux en Vivarais. Ce regroupement devrait être effectif pour le début d'année 2015. Il a pour objectif de se mettre en cohérence avec les territoires des communautés de communes Pays de Vernoux et Rhône Crussol avec 20 communes desservies et de constituer une équipe salariée administrative suffisante pour assurer une continuité de service avec plus de 75 000 heures d'interventions.

Ce qui va changer pour nos intervenantes à domicile, c'est un encadrement assuré par une responsable d'équipe professionnelle, un nouvel outil de liaison sous forme d'un téléphone permettant d'avoir accès au planning, d'enregistrer les heures de prestation et d'être en lien avec l'équipe administrative.

Nos clients adhérents auront toujours à faire aux mêmes intervenantes et bénévoles de Gilhac et Bruzac qui assureront toujours le lien social.

Notre engagement comme bénévoles dans l'association ADMR de Gilhac et Bruzac est toujours motivé par notre volonté de maintenir un service efficace de maintien à domicile sur notre commune. Nous serons donc toujours engagés dans la future association du regroupement pour garantir un service de qualité de maintien à domicile sur notre territoire.

Le président ADMR de GILHAC et BRUZAC

Pour en savoir plus, contactez l'ADMR : Monsieur Gérard GLORIEUX au : 04.75.55.19.40 ou 06.79.32.38.74

ASSOCIATION LOS PEIROGORDINS



Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association LOS PEIROGORDINS se déroulera le dimanche 18 janvier 2015 à la salle communale de Girbaud. Vous pouvez faire connaître au président avant le samedi 10 janvier, votre candidature à l'élection du conseil d'administration. Nous concluons cette assemblée en vous invitant à partager le verre de l'amitié dans un moment convivial. S'en suivra l'appel de cotisation et le repas annuel pour chaque adhérent de l'association. Merci de confirmer votre présence au repas avant le samedi 10 janvier 2015.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler M. BOUVET Patrick au 04 75 61 32 01 ou M. et Mme MULLET Gilbert au 04 75 60 82 74.

Important !

Nous venons de recevoir la notification officielle par les services de la préfecture de la fermeture de la perception de La Voulte sur Rhône, au 31 décembre 2014.

A compter du 1^{er} janvier 2015, la gestion comptable de notre commune sera assurée par la trésorerie de Lamastre.

Tous les habitants de Gilhac et Bruzac sont concernés par ce rattachement, Lamastre devient leur trésorerie de rattachement pour ce qui concerne le recouvrement de leurs impôts.

Les coordonnées sont les suivantes: 26 avenue Boissy d'Anglas, 07270 LAMASTRE Tél : 04 75 06 40 13

Trésorier : M. Philippe MANDON

Rénovation énergétique : les évolutions 2014/2015 des aides se précisent !

Le crédit d'impôt fait peau neuve.

On nous l'avait annoncé début septembre, le crédit d'impôt sera simplifié dans le cadre de la loi de finance 2015, avec une rétroactivité au 1^{er} septembre 2014. Les informations se précisent et convergent vers les évolutions annoncées en septembre.

L'éco-prime de 1350 € prendra fin au 31 décembre 2014.

Les ménages pourront effectuer une demande d'engagement sur la base de devis jusqu'au 31 décembre 2014.

Pour obtenir les aides, le recours à des professionnels qualifiés (RGE) devient obligatoire.

Du côté des professionnels, ça continue de bouger. La mention RGE de l'entreprise devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015 pour l'obtention du crédit d'impôt.

Changement des conditions d'accès à l'éco-prêt à taux zéro.

Les décrets et arrêtés du 2 décembre 2014 modifient, pour les offres de prêts émises à compter du 1^{er} janvier 2015, les modalités d'instruction des demandes d'éco-prêt à taux zéro.

Enquête statistique sur le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc. L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Départ en retraite de Mmes MARMEY ET ORY

Le 11 juillet, nous avons organisé une manifestation à l'occasion du départ en retraite de Solange ORY et d'Huguette MARMEY. Ambiance très conviviale avec l'équipe municipale actuelle, mais aussi avec les anciens élus et les deux anciens maires, Pierre DUCROS et Jean-Claude SCHLOTTHAUER.

Nous leur renouvelons avec sympathie, nos souhaits de bonne et joyeuse retraite.



Secrétariat

Un nouveau visage à la mairie

Marine travaille depuis début octobre au secrétariat de la mairie pour aider Sylvie à assumer le surcroît de travail temporaire lié à un changement de version de l'outil de gestion Magnus et à la mise en place d'un nouveau protocole d'échange informatique avec les services de la trésorerie et de la préfecture. Cette étape est franchie depuis le 9 décembre. Elle assurera maintenant, et ce jusqu'à fin avril, le remplacement de Sylvie qui attend un heureux événement pour janvier et qui sera en congé à dater du 18 décembre.

Marine travaille aussi pour la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, et cette mutualisation des moyens permet aux petites communes de pallier plus facilement à un surcroît de travail ou un remplacement.



INFOS MUNICIPALES

Collecte des Ordures Ménagères

La dissolution du SITVOM Rhône Eyrieux au 31 décembre 2014 et la reprise de cette compétence par les Communautés de Communes ont rendu nécessaire la réorganisation de cette collecte. A partir du 1^{er} janvier 2015, elle sera assurée par le SICTOMSED, basé au Cheylard, qui l'assurait déjà sur les communes de Vernoux et alentours.

Pas de changement pour nos points de collecte, les tournées resteront assurées 1 fois par semaine de septembre à juin et 2 fois en juillet et août. Une campagne d'information sur la collecte et le tri sélectif sera menée début 2015 par les organismes compétents (SYTRAD).

Etat civil

Naissance :

Ilina, Monique, Mauricette FOROT, le 1^{er} septembre 2014 à GUILLERAND-GRANGES (fille de Ludovic FOROT et de Delphine GENTON, domaine de Venoux).

Décès :

Georges, Oscar, Ernest ROUSSET, Quartier Bousсенac, le 22 juillet 2014 à Etoile sur Rhône.

Nouveaux horaires d'ouvertures de la Mairie

Mardi et Vendredi : de 14h00 à 17h00

Le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous le vendredi après-midi. Tel : 04 75 40 83 89 Fax : 04 75 81 24 71

Mail : mairie.getb@orange.fr

Depuis le mois de juin 2014, la Mairie dispose de son site internet que Francis CHEVALIER met en valeur et met à jour régulièrement. Vous y trouverez la présentation de la commune, les services et infos, la vie communale avec l'ordre du jour et le compte rendu du conseil municipal, notre patrimoine local, le tourisme, la communauté de communes, les associations, etc... Vous trouverez également tous les liens pour vous orienter, vous renseigner ou pour traiter vos démarches auprès des organismes administratifs compétents tel que le service public, l'état civil, le cadastre, (...)

Nous vous conseillons vivement de visiter ce site, il vous informera sur le potentiel et la vitalité de notre commune !

www.gilhac-et-bruzac.fr/ ou tapez gil hac et bruzac sur votre moteur de recherche.

Bibliothèque :

Madame Anne-Sophie ROSSILLE ayant demandé à être déchargée de la responsabilité de la bibliothèque, Madame Eliane CHAUVIN a pris le relais.

Le bibliobus est passé le 2 décembre pour renouveler le stock de livres en dépôt à la mairie. Vous pouvez venir consulter et emprunter ces livres durant les horaires d'ouverture de la mairie, soit le mardi et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Nous en profitons pour vous rappeler de veiller à bien retourner les livres empruntés. Merci d'avance.

Conçu et réalisé par
Gilbert MULLET
avec la participation
des élus(es)

Tiré à 100
exemplaires à
l'Imprimerie
Nouvelle
07800 LA VOULTE
SUR RHONE